



N°36

29/10/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza :

- **Charançon du bourgeon terminal** : Confirmation du début de vol constaté la semaine dernière. Pour les parcelles qui ont capturées, le risque est à ce jour faible et va évoluer vers un risque moyen à fort à partir du début de semaine prochaine. Pour les autres parcelles, le risque reste faible, et le suivi doit se poursuivre.
- **Grosses altises** : Fin du risque pour la grande majorité des parcelles. **Pour les dernières parcelles à moins de 4 feuilles, le risque reste fort.**
- **Limaces** : Fin du risque pour la majorité des parcelles. **Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles.**

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est constitué de 49 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **28 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

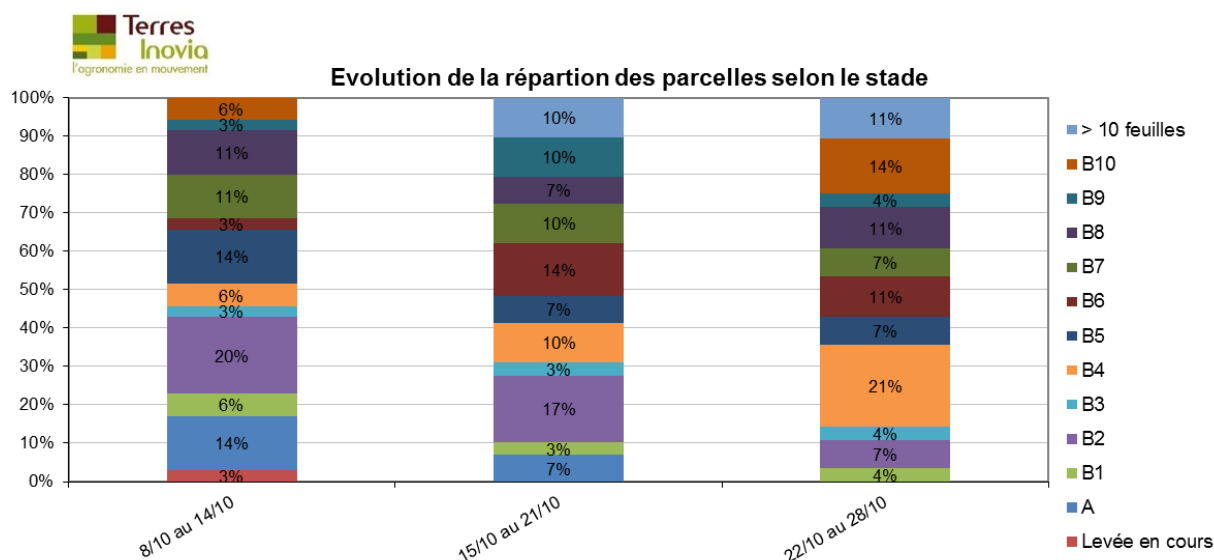


Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

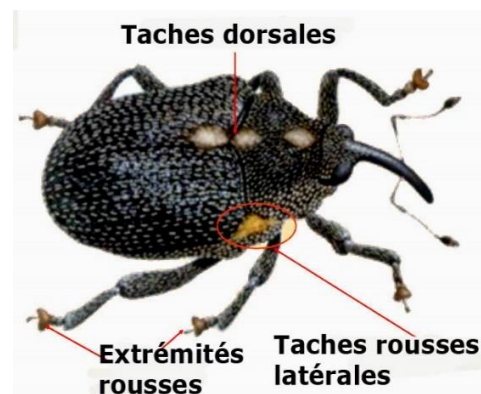
85 % des parcelles ayant atteint au moins le stade 4 feuilles, elles sont désormais en phase de croissance active. 25 % des parcelles du réseau les plus avancées sont au moins à 10 feuilles, tandis que les toutes dernières parcelles, en cours de levée autour du 10 octobre sont à 1-2 feuilles.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

• Charançons du bourgeon terminal

Les premières captures réalisées la semaine dernière se confirment cette semaine. En effet, les piégeages s'intensifient avec 19 parcelles signalant la présence de l'insecte sur les 26 observées. 10 parcelles enregistrent des captures significatives (>5 insectes). Le vol pourrait se poursuivre dans les prochains jours, à la faveur de conditions favorables au vol (absence de vent et de pluies).



Critères d'identification visuelle du charançon du bourgeon terminal (photo Terres Inovia).

Période à risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1^{ères} captures significatives.



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photo Terres Inovia).

Évaluation du risque :

Cette semaine, les piégeages s'intensifient avec les premières captures significatives, confirmant le début de vol constaté la semaine dernière.

On retient un délai de 8-10 jours entre l'arrivée des femelles sur les parcelles et leur aptitude à la ponte. Par conséquent il est impératif de surveiller la présence de l'insecte sur les parcelles.

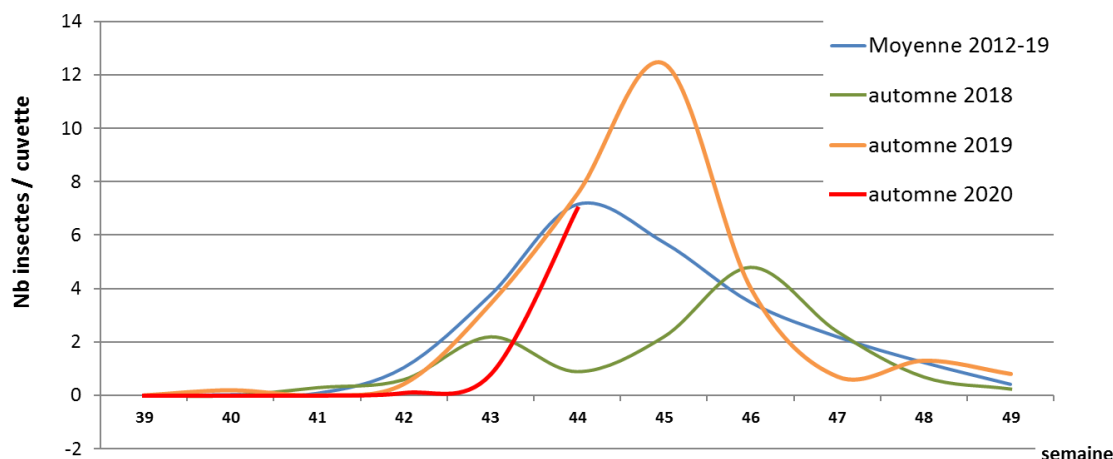
Le risque est actuellement faible. Néanmoins, ce même risque évoluera donc vers un niveau moyen à fort dès la semaine prochaine pour les parcelles ayant capturées l'insecte de façon significative.

Pour les parcelles n'ayant à ce jour pas ou peu capturé l'insecte, le niveau de risque reste faible, et doivent faire l'objet d'un suivi en cuvette jaune.

Il est important de prendre en compte l'état du colza, dans l'évaluation du risque ([Cf. Annexe](#)).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



- **Grosses altises ou altises d'hiver (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Les grosses altises sont toujours en activité sur les parcelles.

Le niveau de piégeage est sensiblement équivalent à la semaine dernière. La quasi-totalité des parcelles observées signalent la présence de l'insecte cette semaine, avec en moyenne 15 insectes par piège, sur l'ensemble du territoire.

L'ensemble des parcelles présentent des traces de morsures, en proportions variables. En moyenne, 80% de plantes touchées et moins de 15 % de surface foliaire détruite.

A noter que 85 % de ces parcelles ont atteint voire largement dépassé le stade 4 feuilles.

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire détruite



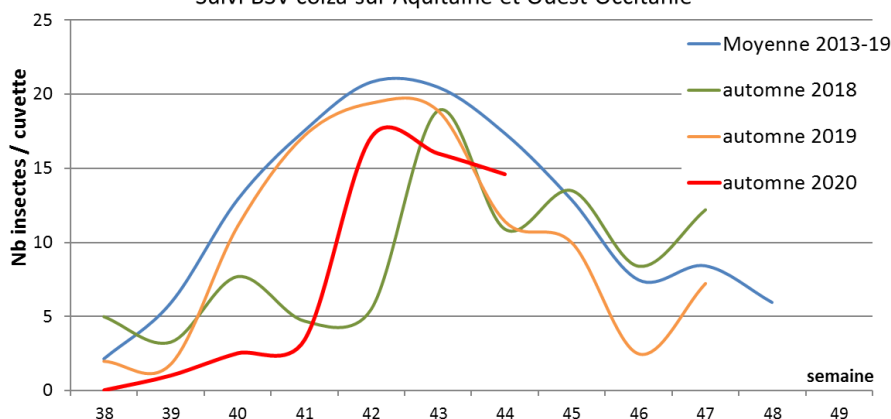
Cuvette jaune en situation
(Photo Terres Inovia)



Grosse altise sur colza
(Photo Terres Inovia).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Évaluation du risque :

Fin du risque pour 85 % des parcelles. Risque toujours fort sur les parcelles à moins de 4 feuilles. Seules les dernières parcelles, comprises entre 1 et 3 feuilles restent à un niveau de risque fort et nécessitent un suivi rigoureux.

- **Limaces (*Deroceras agreste*)**

4 parcelles parmi les plus tardives du réseau (entre 1 et à peine 4 feuilles) signalent cette semaine des attaques de limaces. Ces attaques sont enregistrées sur le Tarn et la Haute Garonne, avec des niveaux d'attaque parfois importants, de 40 % de surface foliaire détruite en moyenne (10 %, 20 %, 50 % et 80 % selon les parcelles).

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

Les parcelles toujours au stade sensible sont désormais peu nombreuses. Néanmoins les observations réalisées cette semaine montrent qu'elles restent particulièrement exposées.

- **Pucerons verts** (*Myzus persicae*)

Aucune parcelle ne déclare la présence de pucerons verts cette semaine (idem semaine dernière).

Le puceron vert est un vecteur de viroses, auxquelles le colza est particulièrement sensible jusqu'à 6 feuilles. Au-delà, la sensibilité diminue.

Il est nécessaire de bien observer le cœur de la plante ainsi que la face inférieure des feuilles.

Période à risque : le colza est exposé de façon importante au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles), la sensibilité diminue ensuite.

Seuil indicatif de risque : 20 % de pieds de colza porteurs de pucerons.



Colonie de pucerons verts
(Photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque faible. Attention aux nouveaux vols qui pourraient survenir dans les prochaines semaines. Une observation fine du ravageur est indispensable.

- **Tenthrède de la rave** (*Athalia rosea* L.)

Aucun nouveau signalement cette semaine.

Par sécurité, maintenir une surveillance des parcelles de colza jusqu'à 6 feuilles.

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



Larve de tenthrède de la rave sur colza
(Photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque faible à ce jour.

La situation évolue peu. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "